

INSTITUT DE FORMATION DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE

Lycée des métiers HENRI MATISSE
55, rue de Montfort / CS 30556
78197 TRAPPES CEDEX

Notice d'information et d'inscription

Concours de droit commun 2018

Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture

Cursus complet de septembre 2018 à juillet 2019

 **MERCI DE RENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION AU :**

GRETA DES YVELINES

Inscription concours DEAP

1 rue des frères Lumière

78370 PLAISIR

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : *Vendredi 9 février 2018*



CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

L'IFAP du lycée Henri Matisse & Le Greta des Yvelines organisent un concours par an pour entrer en formation au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture, au titre de la formation continue, de septembre 2018 à juillet 2019. Cette formation est conventionnée par le conseil Régional d'Île de France (nombre de places inconnues à ce jour).

Pour être admis à suivre les études conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture en formation continue, les candidats doivent:

- **Être âgés de 17 ans** au moins à la date de leur entrée en formation, aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
- **Avoir quitté le système scolaire depuis plus d'un an.**
- Renvoyer leur **dossier d'inscription complet** (pages 1 à 4) **accompagné des pièces justificatives demandées** et dans les délais impartis. Attention, tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté. Le secrétariat enverra en retour de la bonne réception du dossier d'inscription, la carte postale demandée. (Voir liste des documents à fournir)
- **Avoir satisfait aux épreuves de sélection.** (Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter aux épreuves écrites d'admissibilité)

L'admission définitive à la formation d'auxiliaire de puériculture est subordonnée à :

➤ La production **d'un certificat médical** par un **médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé** attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession. (Voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels agréés)

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Liste-des-medecins-agrees.127532.0.html>

➤ La production **d'un certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur **fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.**

⚠ ATTENTION : OBLIGATION D'IMMUNISATION CONTRE L'HEPATITE B POUR L'ENTREE EN FORMATION

L'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées par l'article L.3111-4 du code de la santé publique :

« Les élèves ou étudiants sont soumis aux obligations d'immunisation selon l'article L.3111-4 du code de la santé publique. Au moment de leur inscription dans un établissement d'enseignement et au plus tard avant de commencer leur stage, ils apportent la preuve qu'ils satisfont aux obligations d'immunisation mentionnées à l'article L. 3111-4. A défaut, ils ne peuvent effectuer leurs stages.»

»

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027830751&dateTexte=&categorieLien=id>

➤ **N'attendez pas la dernière minute pour mettre à jour vos vaccinations obligatoires car certaines**

peuvent nécessiter plusieurs injections sur 3 mois et plus..

NOMBRE DE PLACES OFFERTES AU CONCOURS

Nombre de candidats admis AU CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE en cursus complet pour la rentrée de septembre 2018 :

4 places ouvertes au concours de droit commun + 2 report de scolarité de 2017

Autres places réservées :

➔ **Liste cursus partiels : 15 places ouvertes aux sélections (télécharger le dossier d'inscription cursus partiel)**

MODALITES DE SELECTION & DEROULEMENT DES EPREUVES

Conformément à l'arrêté du 16 janvier 2006 :

Les épreuves de sélection comprennent **deux épreuves écrites d'admissibilité** et **une épreuve orale d'admission**.

Épreuves d'admissibilités : Mercredi 21 mars 2018 à 14h (vous recevrez une convocation)

Les épreuves écrites d'admissibilité se décomposent ainsi :

- Une épreuve de culture générale : durée 2 heures (questions sur un texte, questions de biologie et de mathématiques)
- Un test ayant pour objet d'évaluer les aptitudes suivantes : l'attention ; le raisonnement logique ; l'organisation : durée 1h30

Les candidats ayant présenté les deux épreuves écrites doivent, pour être déclarés admissibles, obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à chacune d'entre elles.

Les candidats dispensés de l'épreuve de culture générale doivent, pour être admissibles, obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20 au test.

INSTITUT DE FORMATION DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE

Lycée des métiers HENRI MATISSE
 55, rue de Montfort / CS 30556
 78197 TRAPPES CEDEX

Fiche d'inscription
Concours de droit commun-2018
 Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture
Cursus complet de septembre 2018 à juillet 2019

NOM DE
 NAISSANCE :

NOM MARITAL :

PRENOMS :


MONSIEUR MADAME

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ AGE :ANS

VILLE DE NAISSANCE :

N° DU DEPARTEMENT DE NAISSANCE :PAYS DE
 NAISSANCE :

NATIONALITE :

 ADRESSE :

CODE POSTAL : _____

VILLE :

 DOMICILE :  PORTABLE :

@ E-MAIL:



SITUATION SOCIALE ACTUELLE (COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES)
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi , inscrit depuis le :..... N° inscription :..... Indemnisé(e) par l'Aide de retour à l'emploi (ARE) : oui <input type="checkbox"/> jusqu'à :..... non <input type="checkbox"/> Indemnisé(e) par l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Bénéficiaire du RSA (joindre une attestation): oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Sans aucune rémunération : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> En contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) : oui <input type="checkbox"/> jusqu'à :..... non <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> En CDD depuis le :..... jusqu'à :..... Dans un établissement de santé ou une structure de soins : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Avez-vous demandé un congé individuel de formation ? (CIF CDD) : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Bénéficiez-vous d'un financement de votre employeur dans le cadre d'un plan de formation ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Coordonnées employeur :.....
<input type="checkbox"/> En CDI depuis le :..... Dans un établissement de santé ou une structure de soins : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Avez-vous demandé un congé individuel de formation ? (CIF CDI) : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Bénéficiez-vous d'un financement de votre employeur dans le cadre d'un plan de formation ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Coordonnées employeur :.....
<input type="checkbox"/> En Contrat d'Avenir / Contrat Aidé / Contrat Unique d'Insertion depuis le :..... jusqu'à :.....
<input type="checkbox"/> Jeune de 16 à 25 ans inscrits en mission locale sortis du système scolaire depuis plus d'un an, inscrit depuis le :.....
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) ou Observation particulière sur votre situation :

DIPLOMES OBTENUS (COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES)	ANNEE D'OBTENTION
<input type="checkbox"/> Baccalauréat Professionnel « Accompagnement, Soins, Services à la personne » (ASSP) <input type="checkbox"/> J'accepte de réaliser le cursus intégral de la formation, je bénéficie seulement de la dispense de l'épreuve de culture générale.	
<input type="checkbox"/> Baccalauréat Professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires » (SAPAT) <input type="checkbox"/> J'accepte de réaliser le cursus intégral de la formation, je bénéficie seulement de la dispense de l'épreuve de culture générale.	
<input type="checkbox"/> Autre Baccalauréat, diplôme ou titre de niveau IV Français :	
<input type="checkbox"/> Titre ou diplôme français homologué au minimum au niveau V :	
<input type="checkbox"/> Titre ou diplôme étranger reconnu par le centre ENIC-NARIC permettant d'accéder directement à des études universitaires	
<input type="checkbox"/> Étudiants ayant suivi une première année d'étude conduisant au diplôme d'état d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.	
<input type="checkbox"/> Aucun diplôme	

Attention, les titulaires du baccalauréat professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » ou du baccalauréat professionnel « services aux personnes et aux territoires » doivent s'inscrire au concours de droit commun et dans ce cas réaliser le cursus intégral de la formation. Ils ne pourront bénéficier d'aucune dispense.

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
<input type="checkbox"/> Dossier d'inscription au concours rempli (pages 1 à 4)
<input type="checkbox"/> Curriculum vitae à jour
<input type="checkbox"/> Lettre de motivation manuscrite
<input type="checkbox"/> Photocopie de vos diplômes ou titre professionnels obtenus
<input type="checkbox"/> Photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre titre de séjour en cours de validité
<input type="checkbox"/> Photocopie de votre attestation de sécurité sociale
<input type="checkbox"/> Pour les demandeurs d'emploi : un avis de situation récent délivré par le pôle emploi (précisant la date d'inscription et la durée de votre ARE ou de votre ASS ou de votre CSP)
<input type="checkbox"/> Pour les bénéficiaires du RSA : une attestation de la CAF
<input type="checkbox"/> Pour les moins de 26 ans suivis par une mission locale, la fiche de liaison
<input type="checkbox"/> 2 photos d'identité dont une à coller sur le dossier d'inscription
<input type="checkbox"/> 4 enveloppes timbrées à votre nom et adresse + 1 carte postale timbrée à votre nom et adresse
<input type="checkbox"/> Frais d'inscription au concours : un chèque de 65 euros libellé à l'ordre de <u>l'agent comptable du lycée Viollet Le Duc</u> (les frais d'inscription restent acquis au Greta pour tout dossier en cas de désistement au concours ou de dossier incomplet).
<input type="checkbox"/> En cas de demande d'aménagement d'épreuves (handicap reconnu), veuillez joindre au dossier la notification de la MDPH

Je demande mon inscription aux épreuves du concours de droit commun.

Mon inscription définitive aux épreuves du concours est soumise à la vérification des pièces que j'ai fournies.

Date :

Signature du candidat :